

DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO

Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois DNCA INVEST

Objectif de gestion

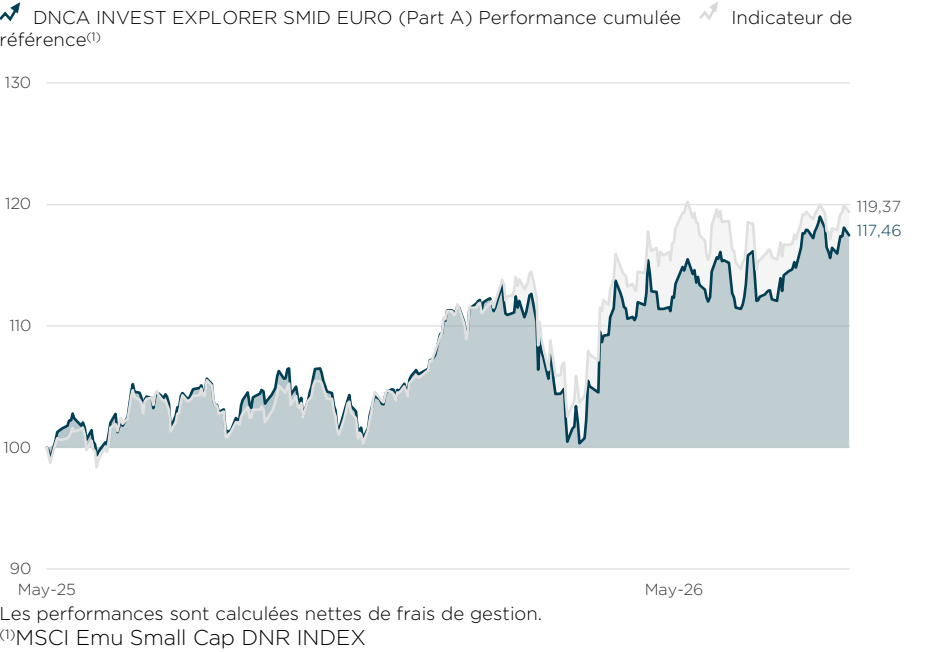
L'objectif de gestion est conforme au DIC.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	118,04
Actif net (m€)	596
Nombre de lignes actions	95
Capitalisation moyenne (md€)	5
Price to Earning Ratio 2026 ^e	14,9x
Price to Book 2025	2,3x
VE/EBITDA 2026 ^e	8,2x
DN/EBITDA 2025	1,2x
Rend. du free cash-flow 2026 ^e	5,11%
Rend. du dividende 2025 ^e	2,47%

Facset, consensus des analystes au 31/08/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance (du 21/05/2025 au 31/08/2026)



Performances annualisées et volatilités (%) au 31/08/2026

	1 an	Depuis la création
Part A	+27,24	+23,44
Indicateur de référence	+16,15	+14,84
Part A - volatilité	17,67	16,42
Indicateur de référence - volatilité	13,49	12,86

Performances calendaires (%)

Part A		
Indicateur de référence		
Indicateur de risque	1 an	Depuis la création
← 1 2 3 4 5 6 7 →	1,42	1,31
Ratio de Sharpe	10,45%	9,42%
Tracking Error	0,81	0,82
Coef. corrélation	1,05	0,91
Ratio d'information	1,06	1,05
Bêta		

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié à l'investissement dans des petites et moyennes capitalisations, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque ESG, risque de durabilité

DNCA INVEST

EXPLORER SMID EURO

Principales positions*

	Poids
CENERGY HOLDINGS SA	2,52%
LOTTOMATICA GROUP SPA	2,32%
LISI	2,27%
ACERINOX SA	2,12%
PIRAEUS BANK SA	1,88%
REPLY SPA	1,87%
ALTEN SA	1,84%
EXOSENS SAS	1,72%
SUSS MICROTEC SE	1,69%
TECHNIP ENERGIES NV	1,66%
	19,90%

Certaines lignes ci-dessus peuvent ne pas faire l'objet d'une offre publique en Belgique.

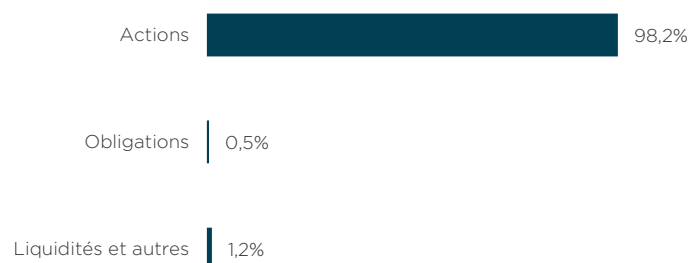
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

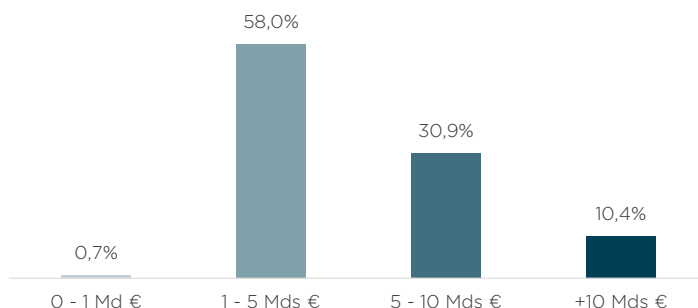
Meilleures	Poids	Contribution
REPLY SPA	1,87%	+0,20%
LOTTOMATICA GROUP SPA	2,32%	+0,18%
CENERGY HOLDINGS SA	2,52%	+0,18%
KION GROUP AG	1,38%	+0,17%
AZELIS GROUP NV	1,39%	+0,13%

Moins bonnes	Poids	Contribution
SUSS MICROTEC SE	1,69%	-0,11%
LISI	2,27%	-0,10%
OHB SE	0,67%	-0,09%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	0,70%	-0,09%
SPIE SA	1,16%	-0,08%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	26,5%	22,3%
Technologie	14,2%	8,2%
Bâtiment et matériaux de	10,2%	8,0%
Banques	5,7%	2,6%
Énergie	5,3%	7,1%
Produits et services de	4,4%	4,7%
Immobilier	3,6%	7,3%
Services aux collectivités	3,4%	3,4%
Voyages et loisirs	3,4%	3,6%
Santé	3,4%	4,4%
Services financiers	3,1%	3,6%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,0%	2,0%
Automobiles et équipementiers	2,5%	3,4%
Ressources de base	2,1%	4,2%
Distribution	2,1%	2,0%
Assurance	2,1%	2,7%
Chimie	1,0%	5,9%
Médias	0,7%	1,9%
Télécommunications	0,7%	1,3%
Magasins de soin personnel, de	0,6%	1,4%
Liquidités et autres	1,2%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	24,3%	21,6%
Italie	18,9%	15,3%
Allemagne	17,8%	22,7%
Espagne	11,6%	8,4%
Grèce	7,0%	-
Pays-Bas	5,7%	9,1%
Autriche	5,5%	5,1%
Belgique	3,0%	8,8%
Finlande	3,0%	6,3%
Irlande	1,5%	1,6%
Liquidités et autres	1,2%	N/A

Changes to portfolio holdings

Entrées : S.O.I.T.E.C.

Sorties : Aucune

DNCA INVEST

EXPLORER SMID EURO

Informations administratives

Nom du compartiment : Explorer Smid Euro
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU2969264428
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 20/05/2025
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : MSCI Emu Small Cap DNR INDEX
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
 Daniel DOURMAP
 Don FITZGERALD, CFA
 Vincent SPERLING, CFA

Frais

Taxe sur opération boursière : Néant
Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,70%
Frais de gestion financière tels que mentionnés dans le prospectus du compartiment : 1,60%
Coûts de transaction : 0,02%
Commissions liées aux résultats :
 Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : MSCI Emu Small Cap DNR INDEX .
 Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

DNCA INVEST

EXPLORER SMID EURO

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. Le(s) DIC(s) sont disponible(s) en français et en néerlandais [sur le lien suivant](#), le prospectus [sur le lien suivant](#), le rapport semestriel, le rapport annuel de gestion ainsi que les statuts du compartiment sont disponibles en anglais, gratuitement, sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. La plus-value sur les actifs financiers, tels que des actions ou des obligations, est soumise à une taxation de 10 % depuis le 1er Janvier 2026. Vous trouverez des informations complémentaires sur les éventuelles exonérations sur le lien suivant [Taxe sur les plus-values | SPF Finances](#). Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.llelabelisr.fr et www.llelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://dncafinance.aflip.in/1079e67129.html>

Pour les investisseurs Belges, si le traitement d'une plainte par DNCA Investments est jugé insuffisant, l'investisseur peut s'adresser à OMBUDSFIN asbl, service de médiation pour les services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2, B-1000 Bruxelles, par téléphone au +32 2 545 77 70, par e-mail à ombudsman@ombudsfin.be. Pour plus d'informations, consultez la page www.ombudsfin.be.

Ce Fonds fait l'objet d'une commercialisation en offre publique en Belgique. L'agent payeur et le représentant du Fonds en Belgique est BNP Paribas Securities Services, Brussels Branch - Rue de Loos 25 - 1000 Bruxelles.

La société de gestion peut à tout moment décider de cesser la commercialisation d'un produit dans l'un des pays dans lequel il est autorisé à la distribution auprès du grand public, dans le respect de la réglementation en vigueur dans le pays hôte.

Information relative au taux de précompte mobilier pour les investisseurs Belges :

Pour les parts de capitalisation des compartiments investissant plus de 25% (10% pour les parts acquises depuis le 1er janvier 2018) de leur actif net en titres de créances, taxation à 30% des revenus provenant directement ou indirectement des rendements des titres de créances.

Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays.

Veuillez trouver sur ce lien notre Publication d'informations en matière de durabilité : https://www.dnca-investments.com/documents/185?locale=fr&country_code=FR

Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisons que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.